

Indicateur de prix de revient Relatif à la production de bovins viande de Martinique

1) Présentation de l'indicateur

- **Interprofession/filière** : AMIV Filière bovins viande

- **Production agricole concernée** :

Production de bovins viande. La méthode permet de calculer l'indicateur de prix de revient pour 4 catégories d'animaux du système spécialisé Naisseur-Engraisseur.

- Vache allaitante
- Jeune Bovin
- Broutard
- Génisse de boucherie.

- **Indicateur retenu (coût de production, prix de revient, indice de..., etc.)** :

Indicateur de prix de revient.

- **Fréquence de calcul et de publication** :

Semestrielle.

- **Modalités de mise en œuvre dans le cadre d'Egalim** :

Méthode de calcul validée par accord interprofessionnel ;

- **Entité chargée de son élaboration (si ITA)**

Réseau de Référence en Elevage DOM (coordination Institut de l'élevage)

- **Lien internet « primaire » de publication** :

Lien vers la méthode de calcul validée par accord interprofessionnel :

<https://lechodesviandes-martinique.com/>

2) Source des données

L'indicateur de prix de revient a été calculé en 2021. Il a été défini sur la base d'un échantillon de fermes de références en race bovins-viande issues du dispositif Réseaux de Références en Elevage.

A partir de cette base, l'indicateur est actualisé chaque semestre. L'actualisation est indexée sur :

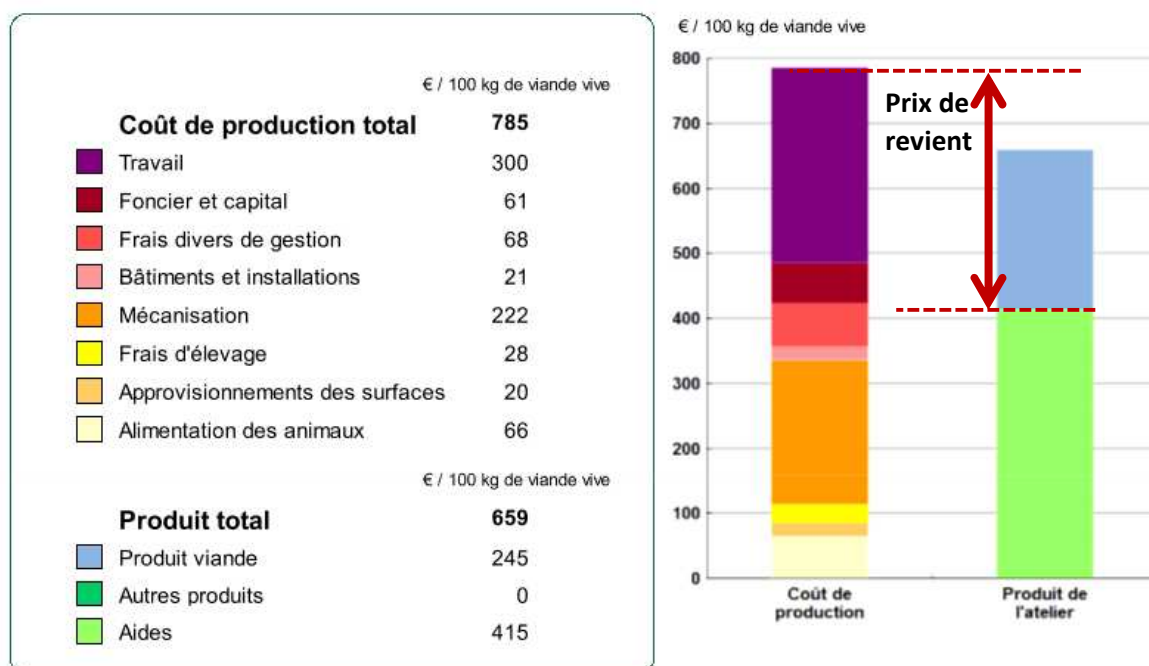
- Alimentation du bétail (méthode : relevé de prix)
- Engrais (méthode : relevé de prix)
- Carburant (méthode : relevé de prix)
- Frais vétérinaires (méthode : Indices des prix d'achat des moyens de production agricole IPAMPA)
- Prix de vente (méthode : relevé de prix)
- Aides POSEI (méthode : relevé auprès de la CODEM/ODEADOM)
- SMIC net mensuel (méthode : Relevé du montant du SMIC mensuel net pour 35 heures de travail par semaine (151,67 heures par mois).
- Chaque année, toutes les autres charges et produits de l'Exploitation Standard sont actualisés sur la base de relevés de prix et de l'IPAMPA (pour les frais vétérinaires et les charges de structure).

3) Méthode de calcul

Le prix de revient correspond au prix de vente de la viande qui permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagés par l'éleveur et de rémunérer les facteurs de production « main-d'œuvre familiale » et « foncier ». Il est égal au coût de production, duquel sont déduits le montant des aides et les autres produits affectés à l'atelier.

$$\text{Prix de revient} = \text{Coût de production} - \text{aides affectées à l'atelier} - \text{autres produits}$$

Coût de production et prix de revient de l'Exploitation Standard naisseur-engraisseur —références 2021



(Source : Réseaux de Références en Elevage)

Le prix de revient de la viande bovine en 2021 (**371 € / 100 kgvv**) est retenu comme base 100.